

FORUM NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE PLATEFORME

Rabat, le 13 mars 2007

Centre d'Accueil et de Conférences, Rabat - Hay Riad

Forum National de Développement Social

PREAMBULE

La gestion des transformations sociales nécessite aujourd'hui, plus que jamais, l'interaction entre recherche - décision publique - action de terrain, l'objectif étant de mettre en œuvre des politiques sociales axées sur le bien être individuel et collectif des citoyens.

En effet, les Etats en développement, comme le Maroc, doivent gérer les transformations sociales de leurs pays en favorisant le plus possible la péréquation productive qui mette en commun les résultats de la recherche en sciences sociales, l'expérience de terrain acquise par les organisations de la société civile agissant en proximité des populations et, in fine, les processus de décision publique inhérents à l'action politique. En ce sens, la défloraison des frontières hermétiques qui continuent de cloisonner les actions des uns et des autres de ces trois acteurs du développement social est non seulement nécessaire, elle est impérative.

Tirant profit de l'expérience internationale dans ce domaine, le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, en partenariat avec le Centre d'Etudes et Recherches en Sciences Sociales (CERSS) a organisé, en juillet 2006, les Premières Assises du Développement Social. Cette rencontre a été sanctionnée par des recommandations, lesquelles ont permis d'élaborer un Bilan d'étape.

La tenue du 1^{er} Forum national de développement social a pour objectif à la fois de discuter et de valider ce bilan et, surtout, de mettre sur pied le **''Réseau National de Développement Social''**, associant les chercheurs en Sciences et développement sociaux, les associations de recherche-action et les décideurs publics chargés des secteurs sociaux.

Structure ouverte et souple, ce réseau devrait être l'espace privilégié de réflexion, de concertation et d'échanges d'expériences entre les acteurs de développement social. Il ne s'agit pas d'une énième institution dans le domaine, puisque le réseau a pour mission fondamentale d'aider à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques sociales opérationnelles.

Quelles sont les missions de ce réseau, ses objectifs, ses attributions et son organisation ?

1. MISSIONS

La création et la mise en place du Réseau National de Développement Social sont orientées sur les missions suivantes :

- la question du savoir, des connaissances, des informations et les schémas de co-production de ceux-ci ;
- le partage, les échanges, la délibération ;
- la communication autour de phénomènes sociaux pertinents pour le développement social ;
- l'interaction entre la recherche, l'action, le développement des compétences et les processus publics de conception des politiques sociales ;
- le développement des outils méthodologiques pour affronter les exigences du développement social ;
- le décroisement de la recherche et de la réflexion, la mise à profit de la proximité opérationnelle, l'intériorisation du savoir en vue d'actions pratiques et immédiates...

2. OBJECTIFS

Ils se déclinent en objectifs à long terme et en objectifs d'étape.

a. Objectifs stratégiques

- Promouvoir une véritable culture du développement social.
- Faire du développement social, non pas une simple affaire technique, mais une question multidimensionnelle qui interpelle l'ensemble de la société.
- Eriger le développement social en une affaire de tous, une affaire de champs et d'espace publics, un lieu d'accès ouvert et perméable à l'information.
- Soumettre la question du développement social à la consultation citoyenne, à la participation des citoyens.

b. Objectifs opérationnels

Donner naissance à un espace où se construit et intervient une communauté de chercheurs et d'acteurs de terrain et de décideurs publics, une force de recherche/action/rétroaction afin de capitaliser, cristalliser, approfondir, anticiper sur le développement social.

3. COMPOSITION

Le réseau est composé :

- d'institutions et acteurs de recherche du domaine : universités, facultés, laboratoires, UFR, voire masters, écoles, institutions, centres de recherches, groupes d'études, de chercheurs indépendants...
- d'associations de la société civile impliquées dans la recherche-action.

- d'administrations publiques agissant dans le développement social (ministères, offices, agences...)
- d'entreprises du secteur privé actives en Recherche-Développement.

4. ORGANISATION

Le Réseau est constitué de trois types d'instances centrales légères, souples et fonctionnelles :

a. Un Comité de Coordination nationale

Il est créé au sein du Réseau National de Développement Social un Comité de Coordination Nationale qui est chargé de :

- tracer les grandes orientations sur la base de délibération des rencontres périodiques ;
- animer le travail des Groupes de travail thématiques ;
- préparer les rapports et les bilans périodiques pour la Conférence annuelle ;
- réaliser et suivre les objectifs du Réseau.

Le Comité de Coordination est composé de onze (11) membres répartis comme suit : Trois (3) chercheurs, trois (3) acteurs publics du développement social, trois (3) représentants du tissu associatif de développement social, deux (2) représentants du secteur privé investissant dans le Recherche-Développement.

b. Des groupes de travail thématiques

Le Comité de Coordination crée autant de groupes de travail thématiques nécessaires à la mise en œuvre des missions du Réseau. Ces groupes sont composés des membres de celui-ci sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt.

c. Une Conférence annuelle

La Conférence annuelle est composée de l'ensemble des membres du Réseau. La Conférence est chargée de :

- l'élaboration des stratégies, de l'adoption du programme annuel du Réseau et des axes thématiques de réflexion et de production des connaissances ;
- la mise en œuvre des missions et des objectifs du Réseau ;
- l'examen de l'état d'avancement, du fonctionnement des la structures et des dossiers d'étapes.